



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question au Gouvernement n° 153

Texte de la question

PLAN ALZHEIMER

M. le président. La parole est à M. Bernard Debré.

M. Bernard Debré. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Où est Laporte ?

M. Bernard Debré. La médecine a fait d'immenses progrès et la durée moyenne de vie s'allonge chaque année : elle est aujourd'hui de quatre-vingt-quatre ans pour les femmes. Un enfant qui naît aujourd'hui a toutes les chances de vivre plus de cent ans. Mais, bien souvent, les victoires sur la maladie ont leur revers, et c'est la maladie d'Alzheimer. Cette maladie, qui n'existait quasiment pas quand la moyenne de vie était de cinquante ans, apparaît maintenant comme une véritable épidémie. En France, plus de 250 000 personnes en sont atteintes et, à terme, une famille sur quatre y sera confrontée.

Or cette maladie bouleverse profondément la vie du malade, mais aussi celle de son entourage. Le malade perd ses repères habituels, ce qui le rend dépendant, puis, progressivement, il s'extrait de la vie et sombre dans un état dramatique. Ses proches ressentent un grand désarroi face à un malade qui ne les reconnaît plus et dont les troubles de l'humeur peuvent aller jusqu'à l'agressivité.

Cela a des conséquences parfois importantes sur la santé physique et psychologique des " aidants ". La recherche doit impérativement disposer des moyens nécessaires pour essayer de trouver un remède à cette épouvantable maladie. Toutes les pistes sont bonnes à explorer, dont la thérapie génique qui apportera peut-être un jour des solutions jusqu'à présent inespérées. Il ne faut pas oublier l'entourage des malades, dont la vie devient très difficile.

Un plan de lutte contre la maladie d'Alzheimer devrait donc avoir pour priorités la recherche du traitement, l'aide aux familles, pour que les malades restent autant que faire se peut à domicile, mais aussi la multiplication des établissements spécialisés, qui ne doivent pas être trop éloignés du domicile de la famille.

M. le président. Veuillez poser votre question !

M. Bernard Debré. Le Président de la République, qui a fait de ce combat une de ses priorités, a demandé au professeur Ménard de lui remettre un rapport visant à jeter les bases d'un " plan Alzheimer ". Ce rapport est actuellement examiné par le Comité national d'éthique, dont je fais partie.

Pouvez-vous, madame la ministre, nous en présenter les grands axes et le calendrier de mise en oeuvre ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse et des sports*. Monsieur le député, vous avez parfaitement analysé, car vous connaissez remarquablement ce dossier *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche)*, les ravages causés par la maladie d'Alzheimer.

Dans le rapport qu'il a remis le 8 novembre dernier au Président de la République, le professeur Joël Ménard recommande une approche globale et transversale de cette maladie, suivant les orientations que vous avez décrites. Tout d'abord, il relève l'importance de la recherche fondamentale et se prononce en faveur de partenariats entre recherche publique et recherche privée. Il souligne ensuite le rôle central du médecin traitant dans la prise en charge du malade et souhaite la généralisation de centres " mémoire " sur l'ensemble du territoire, ainsi que l'ouverture d'un centre national de prise en charge des malades jeunes - car, on l'ignore trop

souvent, la maladie d'Alzheimer frappe aussi des personnes jeunes.

Il faut aider les malades par le biais d'un portail unique d'information, assurant la liaison entre les secteurs médical, médico-social et social, mais aussi les aidants, en développant les alternatives à la prise en charge comme les centres d'hébergement temporaire et les nouveaux métiers que cette maladie va générer.

Nous allons maintenant étudier en détail ce plan, qui couvrira la période 2008-2012, et travailler sur tous ces axes avec le Gouvernement, en particulier avec Valérie Pécresse pour ce qui concerne la recherche et avec Xavier Bertrand et Valérie Létard pour ce qui concerne les secteurs social et médico-social.

Les propositions du professeur Ménard ont soulevé un immense espoir, monsieur Debré. Nous n'avons pas le droit de décevoir, et nous ne décevrons pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 153

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 novembre 2007